Nogent sur Marne, le 7 mars 2020

Suite réunion de travail du 6/03/2020

**Projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est**

**Comment motiver les médecins à s’installer ?**

**Quelle organisation face au besoin de la population ?**

**Préambule :**

**Constat :**

Dans un contexte de recrudescence de patients sans médecins traitants, d’augmentation des maladies chroniques, et de médecins aspirant à une autre façon de travailler ensemble, le Pôle Santé Pluridisciplinaire a pour projet de créer un réseau de professionnels pouvant travailler ensemble de façon coordonnée en intégrant les aspects médicaux psycho-sociaux de la population.

**Mission :**

* Répondre au besoin des médecins motivés par le besoin de diversité de leurs activités et de flexibilité de travail, le travail en équipe et l’intérêt qu’ils portent à la pluri-professionnalité,
* Permettre l’accès aux soins immédiats grâce à cette meilleure disponibilité des médecins rendu possible par le co-working,
* Faciliter la coordination de soins par les membres de l’équipe lors de situations complexes et/ou fréquentes,
* Formaliser et harmoniser un protocole pluri-professionnel

**Objectifs :**

* Mise à disposition pour les professionnels de santé, d’1 application pour gérer de façon flexiblel’occupation des d’espaces de travail, (co-working)
* Elaboration d’1 application contributive venant en appui pour faciliter les programmes d'accompagnements personnalisés pour les pathologies chroniques. Cette facilitation permet d’améliorer l’engagement réciproque des professionnels et des bénéficiaires dans l’élaboration et le suivi de ces programmes de soins.

 But : ultime 🡺 reconnaissance de l’expérience auprès des Mutuelles pour une
meilleure prise en charge et plus d’équité dans l’accès aux soins.

Cette application innovante car elle permet d’intégrer une méthodologie commune permettant la co-construction de modalités d'accompagnement innovantes, adaptatives et donc pérennes,

* Elaboration d’un cadre commun de critères d’évaluation des résultats et des impacts des soins coordonnés,
* Partage et diffusion des savoirs et des savoir-faire issus du projet par la formation et par la téléconsultation d’expert grâce à des outils habilités par la HAS.

**SOMMAIRE (compte rendu réunion du 6-03)**

**DEVELOPPER UN CENTRE DE SANTE**

* **ENVIRONNEMENT**
* **La commune de Nogent sur Marne**
* **Problématique de santé 🡺 Voir statistiques sur le nombre de médecins**
* **Pour qui, pour quoi ? PUBLIC VISE**

**Population visée et son besoin**

* Un constat 🡺 pyramide des âges (base de données c@artoSanté via l’ARS)
* Plus de 60% des personnes de + de 60 ans sont atteintes d’une maladie chronique
* **Recrutement des médecins généralistes en priorité :**

Compte tenu des 5 bureaux disponibles, nous pensons recruter 3 médecins généralistes en équivalent temps plein

* **Soins immédiats et consultations non programmées :**

Une organisation optimisée grâce à :

**Notre système informatique permet une grande amplitude horaire** pour :

🡺 Permettre aux médecins de travailler à temps partiel

🡺 Augmenter la flexibilité d’accueil en réservant des permanences sans rendez-vous
pris à l’avance

🡺 Allonger amplitude horaire

🡺 Avoir une plus grande capacité d’accueil du public

🡺 Gérer les petites urgences

**Objectif : avoir toujours un médecin disponible pour les consultations non programmées**

Grâce au gain de temps assuré par notre organisation sur le plan technologique

🡺 Logiciel de suivi de coordination de soins qui permet d’espacer les réunions de coordination.

* **QUELLE OFFRE SPECIFIQUE POUR L’AVENIR**

**Développer une expertise concernant :**

- les pathologies chroniques et douleurs chroniques liées :

- au vieillissement

- au Burn out en général

- au Burn out des aidants proches

* **Formation des médecins au burn out et aux douleurs liées au stress ou à l’épuisement**

**Pour développer l’activité du Centre de santé, nous envisageons de compléter l’équipe avec :**

1 psychiatre, 1 MPR, 1 cardiologue à la demande des médecins généralistes, 1 diététicienne, 1 médecin spécialisé en gériatrie formé à la coordination de soins de support, 1 infirmière formée à la coordination de soins, une chef de projet ancienne directrice d’EHPAD, 1 psychologue

spécialisée en Education Thérapeutique du Patient, 3 infirmières avec un protocole Asalée, 1 kinésithérapeute.

* **Objectif :** Assurer un suivi sur la durée des personnes fragilisée par les pathologies chroniques pour éviter leur isolement et leur errance face à la douleur. S’assurer de leur autonomie en santé et à domicile.
* **Bénéfices patients :** Cette expertise complémentaire permet aux patients de :
	+ Avoir une meilleure qualité de vie au regard de pathologies et des douleurs chroniques pour des personnes atteintes d’affections de longue durée (ALD)
	+ Eviter l’isolement et la dépression
	+ Eviter la précarité en conservant leur emploi
	+ Favoriser le maintien à domicile
* **Comment mettre en place cette expertise :**

**En faisant des inventaires de suivi de santé en complément des diagnostics médicaux pour :**

* Orienter,
* Guider les patients dans cette recherche d’autonomie de la santé,
* Assurer un suivi

**En travaillant en réseau avec les différents partenaires concernés par les questions d’ALD comme :**

* Les CLIC
* Les CCAS
* Les APA
* Les SAMETH (médecine du travail)
* **Axes de développement**
* Domicile
* Protocole Asalée avec les infirmières
* Bénéfices patients : maintien à domicile
* **Management du Centre**

Constitution d’un comité médical et création d’un label de coordination de soins de supports pour suivre la qualité des soins et du suivi des patients de leur programme personnalisé.

Le médecin reste pivot pour veiller à la cohérence des programmes personnalisés, s’assurer de la cohérence des soins et qu’ils correspondent bien au souhait du patient.

* **Solution technologique : LOGICIEL DE COORDINATION DE SOINS**
* **Objectif :**
	+ saisir toutes les informations liées au programme de coordination de soins
	+ avoir un tableau de bord actualisé de façon participative par les professionnels
	+ Evaluer la qualité des soins, leur fréquence, la satisfaction du patient
* (faire une description de l’application et la liste des informations saisies et partagées et alimentées par les professionnels de santé.

BP 🡺 Refaire le Business Plan avec des médecins salariés + les salaires des infirmiers

**Développement de cette expertise sur plusieurs territoires grâce à la téléconsultation :**

* Proposer un avis d’expert en MPR (Médecine Physique et de Réadaptation) pour les SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) de jour uniquement en cabinet de ville.

**A QUOI VA SERVIR LA SUBVENTION DE L’ARS :**

**Viabilité économique du projet**

**Le financement du développement informatique concernant**

**Le logiciel de coordination va permettre de :**

* De participer à l’amélioration des conditions de travail et donc de fidéliser les médecins
* De maintenir les professionnels en lien autour du patient sans alourdir leur emploi du temps en coordination. Le partage digital de l’information faisant gagner beaucoup de temps.

**Le logiciel de réservation de salle en ligne :**

* Un recrutement massif et avoir une grande amplitude horaire de médecin travaillant à temps partiel selon leur désir.

**FIDELISATION DES MEDECINS :**

* **Par intérêt financier** = un système d’intéressement
* **Par confort de vie** = facilitation à travailler en équipe
* **Confort d’utilisation des bureaux** = technique d’organisation simple soutenue par la solution informatique
* **Par le travail en équipe** = outil de facilitation à travailler ensemble permettant une implication naturelle de tous.

* Tout cela repose sur les 4 piliers de notre savoir-faire :
	+ Humain
	+ Management
	+ Informatique
	+ Organisation

**Le financement va permettre également l’agrandissement à terme des locaux pour passer de 100m2 à 350m2**

**Objectif :** demander un financement à la Région pour l’achat éventuel des locaux actuels qui pourraient être mis en vente.

Financement du plan de communication :

* Plaquettes
* Vidéo pédagogique
* Référencement du site web

**Sommaire du projet initial :**

1. Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle sur les plans

* + Technologique
	+ Humain
	+ Managérial
	+ Formation

2. La mission du Pôle pour les professionnels

3. L’offre de soins pour les bénéficiaires en soins de jour et objectifs

4. Pathologies et prises en charge

5. Public visé

6. Bénéfices patients

7. Organisation des équipes et professionnels à recruter

8. Bénéfices pour les professionnels de santé

9. Statut juridique de l’organisation

10. Budget prévisionnel du Pôle Santé

Le projet de santé du Pôle Santé Pluridisciplinaire est de créer un réseau de professionnels pouvant travailler ensemble de façon coordonnée, **intégrant les aspects médicaux psycho-sociaux**.

Le Pôle Santé vise à faciliter l’accès aux soins face à la **désertification médicale**. La demande est grandissante de patients qui ne savent plus comment s’adresser à un médecin, et aussi **face à des médecins non remplacés ou des médecins aspirant à une autre façon de travailler ensemble.**

**1 - Les 4 piliers de fonctionnement du Pôle Santé PSPPE :**

**Pilier 1 : L’innovation technologique :**

**A ce jour 3 applications informatiques sur mesure ont été développées :**

* **1 application pour gérer l’occupation des locaux** pour la mise à disposition d’espaces de travail pour les professionnels de santé. Elle est opérationnelle et fonctionne ;
* **1 application pour assister à distance les actions de coordination** et de **téléconsultation** avec un accès personnalisé pour des ateliers de prévention. Cette application serait complétée par la solution de **télémédecine** proposée par notre partenaire Doctolib ;

Concernant le partage d’informations médicales le Pôle choisira un hébergeur de données de santé : OVH, AWS, AZNetwork ou Coreye. Coreye est certifié hébergeur de données de santé par l’Etat français ;

* Une **application de soutien et de formation** à distance **pour les aidants « VERBATIM »**. Le projet proposé sera destiné au binôme proche aidant-aidé au but de l’optimisation de l’aidance et de la prévention des risques de maltraitance (par manque d’expérience), des ruptures familiales, sociales et professionnelles. Les actions de projet sous forme d’un jeu éducatif, impliqueront la sensibilisation / formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d’accompagnement, la lutte contre le risque de maltraitance et le soutien pour établir la relation saine et durable dans le couple aidé-aidant malgré les effets de l’avancée en âge.

**Pilier 2 : Le positionnement sur le « Bien vieillir à domicile » et le « Bien vivre à domicile » malgré un handicap physique ou mental, grâce :**

* + A l’encadrement des activités par un médecin spécialiste de la Médecine Physique et de Réadaptation et de la médecine du sport ;
	+ Aux soins jours de réadaptation et de coordination de soins de supports pour les séniors, les personnes atteintes de pathologies ou douleurs chroniques, les enfants autistes ou hyperactifs.

**Pilier 3 : Le management et l’animation du Pôle dans un esprit collégiale avec une équipe pluri professionnelle déjà présente :**

* + 1 Médecin généraliste et cardiologue bénévole : le **Dr Jacques Labescat**
	+ 1 Médecin spécialiste de la médecine physique et de réadaptation
	+ 2 Médecins généraliste (Equivalent Temps Plein)
	+ 1 Diététicienne spécialisée en miro-nutrition
	+ 1 Psychologue clinicien spécialiste du diagnostic des personnes atypiques (autisme, asperger, Trouble de l’Attention et hyperactivité)
	+ 1 Psychologue clinicienne spécialisée en psychiatrie, TCC et EMDR
	+ 1 Psychologue clinicienne spécialisée en EMDR et Burn Out
	+ 1 Pédicure-podologue
	+ 1 Ostéopathe
	+ 1 Chiropracteur
	+ 1 Coordinateur de soins de support diplômé d’Etat
	+ 1 Réflexologue Diplômée D’état en pharmacie
	+ 1 Educatrice spécialisée pour les autistes et les hyperactifs, intervenant à domicile
	+ 2 Infirmiers intervenants à domicile
	+ 1 Association Alliance Médiation Familiale

**Pilier 4 : Des programmes de formation pour les aidants**

* + Formation pour les aidants familiaux intégrant l’application VERBATIM
	+ Formation de professionnels à la relation d’aide professionnelle, avec certification pour soutenir les aidants familiaux
	+ Equipe pédagogique en cours de constitution. Mise en place d’une première classe de 15 élèves prévus en 2020-2021.

**Ces formations seront dispensées grâce aux partenaires du Pôle :**

* **Khépri Formation**, Centre de formation Datadocké, qui dispose de formateurs et coach expérimentés. Formation assurée également par le **Dr Christian ROCHE**, spécialiste de la santé intégrative et **Patrick LELU** spécialiste de l’accompagnement et de la relation d’aide à domicile et dans les EHPAD.
* **Terra Ferma**, société scientifique, qui dispose d’une large base de contenus relatifs à la bientraitance envers les personnes âgées. Elle a développé VERBATIM, ce serious game à destination des aidants familiaux à partir de ces contenus, et en a déjà réalisé une maquette.
* **IDF Médical**, société spécialisée dans le matériel médical de soins à domicile

**2 - La mission :**

* Assurer la coordination thérapeutique pour maintenir la qualité de la prise en charge,
* Veiller à la cohérence du parcours de soins
* Proposer une éducation thérapeutique
* Faciliter la coopération entre les professionnels de santé pour réduire l’errance médicale des patients, dans un objectif de qualité de vie personnelle des patients. Il s’agit d’apporter une prise en charge favorisant le maintien à domicile ou le retour à l’emploi dans le cas de maladies chroniques grâce à une prise en charge globale de la douleur et de l’isolement.

**Objectifs du Pôle pour les professionnels :**

1. **Leur proposer de participer**
	* Au maintien du renouvellement de l’offre de soins en analysant les besoins de santé,
	* A une réflexion d’organisation pour assurer la prise en charge des patients ;
2. **Faciliter leur installation**
	* Contribuer au développement de solutions pour faciliter leur exercice,
	* Regrouper des professionnels de santé afin de créer une structure d’exercice coordonnée et pluri-professionnelle.

**La solution repose sur un concept informatique innovant permettant :**

* L’accès à un planning en ligne pour faire des réservations en fonction de ses vacations ou permanences à la demi-journée, à la semaine, ou à l’année,
* Des conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et du partage des espaces de travail meublés,
* La flexibilité d’une tarification avantageuse qui n’est pas un loyer,
* La souplesse des horaires, liée au partage entre professionnels. Ce qui permet de concilier vie privée et vie professionnelle, en travaillant à temps partiel pour ceux ou celles qui le souhaitent.
* D’éviter toute prise de risque ou d’investissement personnel pour les jeunes médecins qui démarrent.

**3 – L’offre de soins pour les bénéficiaires**

L'articulation repose sur une approche globale du patient grâce à une plateforme de diagnostic et de réadaptation pour un retour facilité à la vie active. L’organisation d’une coordination de soins médicaux et de soins de support incluant les aspects psycho-sociaux permet de répondre aux nouveaux besoins des patients.

**Concrètement c’est :**
- Accompagner le retour à domicile. Certains patients réapprennent avec les ergothérapeutes à faire les gestes quotidiens, adaptés à leur handicap,
- Rompre l’isolement après une longue période hyper médicalisée pour reprendre le cours de sa vie,
- Mettre en place des programmes d’éducation thérapeutique orientés vers la reprise de la vie active après un cancer, ou une longue maladie.

**C’est intégrer aussi les aspects médicaux psycho-sociaux dans la coordination de soins de support en :**

* Agissant auprès des aidants familiaux dans le cadre de la prévention post hospitalisation d’un proche. La plupart du temps, ces derniers ne sont absolument pas préparés à tout ce qu’il faut faire lors du retour à domicile.
* Mettant en place une médiation familiale en cas de tension de la famille ou de désaccord qui empêche le maintien à domicile.
* Prévoyant l’art-thérapie comme vecteur de lien social.

**Des Soins de jour**

Il s’agit d’une alternative à l’hospitalisation complète qui permet de dispenser des soins de réadaptation sans hébergement.

**Service de soins infirmiers à domicile :**

Cela permet d’assurer la **prolongation des soins et des traitements à la suite d'une hospitalisation**. Ces soins spécifiques visent à assurer le retour au domicile et à l'autonomie des patients et le maintien à domicile des personnes dépendantes.

**4 – Pathologies prises en charge :**

La rééducation orthopédique représente la moitié de la demande des prises en charge sur le marché. Le rôle du Pôle Santé est de compléter cette offre du marché par des soins de réadaptation neurologique, cardiaque et psychologique et d’intervenir pour :

* Education thérapeutique post-cancer
* Mieux vivre avec la douleur chronique
* Gestion de la douleur
* Vivre avec la maladie de Parkinson
* Accompagnement des diabétiques
* Addictions
* Prévention de l’obésité.

**5 – Public visé**

* Personnes vieillissantes,
* Personnes atteintes de maladies neurodégénératives,
* Personnes atteintes de handicap cognitif, physique.

**Des patients relevant :**

* De pathologies accompagnées de douleurs chroniques,
* De pathologies orthopédiques, cardiologiques.

**Des patients nécessitant :**

* Un accompagnement post-cancer
* Une reconstruction post burn-out
* Une prise en charge de soin en continu au retour à domicile après une hospitalisation (patients atteints de pathologies chroniques et invalidantes à caractère rhumatologique ou neurologique, d'autres souffrant de lombalgies ou de douleurs rebelles).

**6 – Bénéfices pour les patients**

Le maintien à domicile de personnes fragiles, souvent instables sur le plan médical, nécessitant des soins dans le cadre d’une prise en charge globale.

Il s’agit souvent d’une prise en charge importante qui peut se traduire par plusieurs passages par jour, soit de soignants auprès de patients qui relèvent de soins d’hygiène et d’actes techniques infirmiers.

**Pour les séniors, cela permet de :**

* Développer l’autonomie et le bien vieillir à domicile,
* Diminuer le nombre de jours d’hospitalisation qui participent à la dépendance des séniors,
* Réduire les coûts sociaux liés à des séjours hospitaliers trop longs.

**7 - Organisation des équipes**

* **Une équipe mobile**

Dans un objectif de maintien des personnes à leur domicile, l’équipe mobile accompagne, conseille et mène des actions de prévention auprès des séniors, de leur entourage familial et des professionnels (libéraux ou dans d’autres établissements de santé)

Exemple: prévention cutanée et suivi d’escarre, techniques de manutention...

* **Une équipe pluridisciplinaire**

L'ensemble des soins est dispensé par des professionnels diplômés et formés. L'équipe médicale sera complétée par 6 autres médecins recrutés :

* Spécialiste en rééducation et Médecin en gériatrie,
* Médecine générale et familiale,
* Rhumatologue,
* Cardiologue
* Gynécologue,
* Psychiatre

**Le Pôle recrutera également :**

* Sage-femme,
* Orthophoniste,
* Psychomotricienne ou/et kinésithérapeute,
* Assistante sociale,
* 2 Infirmiers,
* 1 Cadre de rééducation, pour superviser les kinésithérapeutes, ergothérapeutes et enseignants en Activité Physique Adaptée

**Le Pôle, ayant pour objectif d’améliorer la qualité de vie personnelle des patients, il fera profiter à son public des bienfaits de techniques innovantes. Selon le modèle des centres de cancérologie, la coordination de soins de support réunira un certain nombre de thérapies complémentaires :**

* Sophrologie,
* Réflexologie,
* Shiatsu,
* Auriculothérapie,
* Hypnose,
* Ostéopathie,
* Chiropraxie,
* Etiopathie,
* Neuro-feedback,
* Biofeedback
* Dermographie esthétique et médicale,
* Drainage lymphatique,
* Art thérapie,
* Traitement médical de la dysfonction érectile par ondes de choc de faible intensité pour les patients diabétiques ou opérés de la prostate.

**Un des objectifs sera de mettre en place une méthodologie concernant la prise en charge du patient dans le cadre des thérapies complémentaires et de l’Activité Physique Adaptée.**

Pour rentabiliser les lieux, une dizaine de médecins seront recrutés, en tarif secteur 1. De plus, nous proposons une amplitude horaire large, de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi.

Les médecins qui le souhaitent seront salariés. Certains médecins seront à mi-temps, ou feront quelques heures par semaine et pourront donc continuer à exercer ailleurs. Deux tiers du prix de chaque consultation revient au praticien et un tiers au centre pour la gestion.

Une plateforme téléphonique spécialisée dans la santé, sera en charge de la prise des rendez-vous. Pour éviter l’absentéisme chez les patients la plateforme sera chargée de les contacter avant leur rendez-vous.

**8 - Bénéfices pour les professionnels de santé**

Leur apporter une solution qui repose sur un concept informatique innovant permettant :

* L’accès à un planning en ligne pour faire des réservations immédiates, en temps réel, à l'heure, à la semaine ou à l'année,
* Des conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps et un partage des espaces de travail déjà meublés,
* La flexibilité d’une tarification avantageuse, permettant de concilier vie privée et vie professionnelle,
* La souplesse des horaires, idéale pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, à temps partiel ou à temps complet,
* Aucune prise de risqueni investissement personnel.

**9 - Statut juridique de l’organisation**

Pour l’instant le Pôle Santé est une association loi 1901 à but non lucratif. Ultérieurement, si cela s’avère nécessaire, pourra être créée une autre structure juridique compatible avec les rémunérations des professionnels de santé.

**10 - Budget prévisionnel du Centre de Santé**

Le besoin de financement nécessaire en première année pour un espace de 100 m2 est de 120k€, et de voir business plan en annexe.

**11 – Partenariat avec**

* Les médecins de la ville de Nogent sur Marne,
* Association Maison Rose,
* Association Fibromyalgie SOS,
* Association Optim’Autisme,
* IDF Médical 94,
* Le réseau oncologique,
* Association Ligue contre le Cancer,
* La Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)
* Les cliniques privées Ramsay sur le Territoire du Val de Marne,
* L’Institut Gustave Roussy de Villejuif,
* SOS médecins,
* Centre Khépri Santé, sous convention de travail avec l’association PSPPE, qui apporte les outils informatiques, l’équipe de management, une partie de l’hébergement, l’expertise en recrutement.

Renforcement de l’équipe du Pôle Santé à Nogent sur Marne (94) - Recrutement : Médecins en libéral ou salariés - Temps partiel et temps complet

Le Pôle vise à faciliter l’accès aux soins face à la désertification médicale à Nogent sur Marne et met à disposition tous les supports et services pour que le médecin se consacre 100% à ses patients.

Dans le cadre de ce projet, nous recherchons :

- Médecin cardiologue, Médecin MPR, Médecins Généralistes, Médecin du Sport, DU en Médecine Traditionnelle Chinoise, psychiatre.

- Sage-femme (éventuellement spécialisée haptonomie + acupuncture)

- Orthophoniste, Kinésithérapeute méthode Mézières.

C’est votre première installation ou vous avez pris votre retraite et souhaitez continuer à travailler à temps partiel, nous vous évitons ainsi toute prise de risque ou investissement.

Notre organisation repose sur un concept innovant d’espace de co-working, comptant 6 cabinets de consultation à temps partagé et de travail d'équipe, avec les moyens informatiques nécessaires :

- Accès à un planning de réservations en ligne en fonction de ses vacations

ou permanences à la demi-journée, à la semaine, ou à l’année,

- Conditions d’installation au moindre coût grâce à une optimisation du temps, du partage des espaces de travail meublés et des services mutualisés,

- La flexibilité de la tarification, sur la base de 60€/jour TTC.

- La souplesse des horaires, liée au partage entre professionnels. Ce qui permet de

 concilier vie privée et vie professionnelle, en travaillant à temps partiel.

Nous recrutons dans un esprit collégial d'optimisation des soins.

Le Pôle Santé crée un réseau de professionnels aspirant à une autre façon de travailler ensemble, de façon coordonnée, intégrant les aspects médicaux psycho-sociaux dans le but de créer une Maison médicale.

Pour plus de renseignement n’hésitez pas à contacter la DRH :

01 84 23 73 37 ou 06 60 47 71 64 ; evelyne.revellat@pole-sante.fr

[www.pole-sante.fr](http://www.pole-sante.fr) - Association loi 1901 - SIRET 850 330 259 00019

PSPPE 188 Grande Rue Charles de Gaulle - 94130 Nogent sur Marne

Accès direct (pied du RER E, 10 min de Paris), Accès PMR